

## Communiqué Pour diffusion immédiate

### Passation des pouvoirs du CITL à l'ARTM et au RTM :

#### **Les élus des 14 villes membres du Conseil intermunicipal de transport Laurentides lèguent une organisation vigoureuse, en plein contrôle de ses moyens et des coûts**

**(Sainte-Thérèse, le 10 avril 2017)** Alors qu'approche à grands pas la date à laquelle le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) passera le pouvoir aux nouvelles autorités que sont l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et le Réseau métropolitain de transport (RTM), les élus des quatorze villes membres du CITL se disent extrêmement fiers d'avoir su bâtir à l'échelle de la région un système de transport collectif et adapté qui soit souple et efficace, et du legs de qualité qu'ils laissent : une organisation vigoureuse, en plein contrôle de ses moyens et de ses coûts.

#### **Genèse d'un succès**

En 2004, en s'unissant afin de créer une toute nouvelle structure de transport en commun desservant 15 municipalités des Basses-Laurentides, les villes membres et leurs partenaires empruntaient un chemin non encore défriché au Québec, et représentant un défi de taille : celui d'organiser, sur un territoire deux fois plus vaste que l'île de Montréal, un service de transport collectif qui soit à la fois adapté aux besoins de mobilité de la clientèle et en mesure de répondre aux impératifs suscités par la croissance démographique et économique de la région. *« Nous pouvons, sans l'ombre d'un doute, affirmer que le défi a été relevé haut la main! Mieux encore, nous avons relevé celui d'allier efficacité et contrôle serré des coûts, dans le respect de la capacité de payer des usagers et des contribuables de nos municipalités. Ce n'est pas là qu'un petit accomplissement »,* de dire le président du CITL et maire de la Ville de Saint-Eustache, M. Pierre Charron.

#### **Une croissance spectaculaire**

Alors qu'à sa création, le CITL assurait quelque 3 millions de déplacements annuellement, le taux d'achalandage a crû de façon spectaculaire, pour s'établir aujourd'hui à plus de 6,2 millions de déplacements par an pour le transport régulier et à près de 211 000 pour le transport adapté. Une croissance qui positionne l'organisation parmi les autorités organisatrices de transport collectif les plus performantes qui soient au Québec. *« Ce succès repose sur la délivrance de services reflétant une parfaite connaissance du terrain, sur notre capacité de prendre des décisions rapidement et efficacement, sur l'étroit lien de proximité entretenu avec la clientèle et sur le lien d'imputabilité que nous, les élus, entretenons avec nos citoyens. »,* d'ajouter Mme Sylvie Surprenant, vice-présidente du CITL et mairesse de Sainte-Thérèse.

Si, d'emblée, les élus des villes membres reconnaissent que le transport collectif doit être planifié et structuré de façon optimale à l'échelle métropolitaine, ils déplorent toutefois la perte de cette proximité et de ce pouvoir décisionnel qui ont été les éléments clés de la réussite du CITL. *« Nous avons la maîtrise du développement et de l'exploitation de notre réseau, ce qui implique que nous avons également le contrôle sur les coûts qui y sont associés. Ce pouvoir*

*décisionnel se retrouvera fort probablement dilué au sein des nouvelles structures. Cependant, nous allons demeurer vigilants et questionner toute décision qui nous semblera contraire aux intérêts de nos concitoyens»,* précise Mme Marlene Cordato, membre du comité exécutif du CITL et mairesse de Boisbriand.

Les élus entendent mettre tous leurs efforts afin que les besoins des différentes clientèles soient pris en compte avec autant d'attention qu'ils l'ont fait toutes ces années, notamment ceux touchant le transport adapté, dont la demande en service croît d'année en année. À lui seul, ce secteur aura en effet connu une hausse de 23 % du nombre de nouvelles personnes admises ces cinq dernières années. *« Au nom des usagers du transport adapté, je voudrais dire un sincère merci au CITL, pour avoir su, au fil des ans, développer un service de transport répondant aux besoins des usagers, entre autres, celui d'avoir une vie sociale active. Le service de transport adapté du CITL est à ce point exemplaire qu'il devrait servir de modèle à toutes les régions du Québec»,* de déclarer pour sa part M. Pierre Langlois, représentant des usagers du transport adapté au CITL

### **Fiers d'avoir contribué au développement social et économique de la région**

En faisant du CITL un acteur profondément engagé dans son milieu, les élus des villes membres sont également fiers d'avoir contribué de façon significative à l'essor et à la vitalité de la région. D'abord en offrant des services de proximité qui répondent précisément aux besoins évolutifs de toutes les clientèles, aînées, étudiantes, salariées, à mobilité réduite, etc. Puis en défendant avec ardeur des dossiers majeurs pour l'avenir d'une région en constante croissance. *« Parce que nous connaissons le terrain et sommes au fait que 73 % des déplacements, tous modes confondus, s'effectuent à l'intérieur même du territoire, nous avons fait en sorte que le réseau de transport collectif desserve tous les secteurs. De même, nous avons travaillé avec acharnement à faire évoluer des dossiers cruciaux pour le développement économique et social de notre région, dont l'aménagement de voies réservées au transport collectif sur les axes autoroutiers 13, 15 et 19 »,* poursuit M. Charron.

Les élus affirment que la nouvelle gouvernance aura de nombreux enjeux sur lesquels se pencher, afin de combler les besoins en mobilité des prochaines décennies. Le plan stratégique dont s'est dotée l'organisation, a d'ailleurs bien cerné ces enjeux, tout comme il identifie les moyens les plus susceptibles d'y répondre. *« Nous espérons que ce travail accompli en amont facilitera la prise des décisions par les nouvelles autorités. Nous espérons de même que l'ensemble de l'héritage de qualité que nous léguons, y compris la saine santé financière que nous avons su maintenir, sera respecté et traité avec autant d'attention que nous y avons porté ces 13 dernières années, pour le bénéfice des usagers et de nos contribuables »,* concluent-ils.

-30-

Informations : Sophie Ouimet  
Adjointe aux communications  
CIT Laurentides  
Tél. : 450 430-3011, poste 246